

POLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU NORD DE L'YONNE
*1 quai du 1^{er} Dragons
 89300 JOIGNY*

***EXTRAIT
 DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
 DU COMITÉ SYNDICAL***

Délibération n° ADM / 2025 / 5 : Validation de l'accord de consortium Seine Nourricière- phase de réalisation

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ, le 8 décembre à 17h30, le comité syndical légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

DATE DE LA CONVOCATION :
 3 décembre 2025

NOMBRE DE DÉLEGUÉS :
 En exercice : 27
 Présents : 17
 Votants : 17

SECRETAIRE DE SEANCE :
 Jean-Pierre BARRET

TITULAIRES PRÉSENTS :

M. Jean-Pierre BARRET
 M. Marc BOTIN
 M. Dominique BOURREAU
 M. Jean-François CHABOLLE
 M. Pascal CROU
 M. Michel GRASS
 M. Sébastien KARCHER
 Mme Nicole LANGEL
 Mme Nadège NAZE
 M. André PITOU
 M. Gilles SABATTIER
 M. Nicolas SORET
 M. Thierry SPAHN
 M. Lionel TERRASSON

SUPPLÉANTS PRÉSENTS :

M. Guy BOURRAS
 M. Michel JOLY
 Mme. Catherine TOULLIER

ABSENTS EXCUSÉS :

M. Éric BERTHAULT
 M. Paul-Antoine de CARVILLE
 Mme Frédérique COLAS
 M. Jérôme CORDIER
 Mme Catherine DECUYPER
 M. Grégory DORTE
 M. René FOUET
 M. Jean-Luc GIVORD
 M. Michel JOUAN
 Mme Simone MANGEON
 M. Marcel MILACHON
 M. Gilles-Maximes POIBLANC

En 2024, le PETR du Nord de l'Yonne s'est engagé aux côtés de la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, le département de Seine-Saint-Denis, la Métropole Rouen Normandie ainsi que la communauté Urbaine du Havre afin de répondre à l'AMI ‘’Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires’’ de la Banque des Territoires. Ce projet vise à développer les filières agricoles durables grâce à la restauration collective des collectivités membres ainsi qu'à décarboner la logistique de ces filières.

La phase de maturation du projet est désormais terminée, la Banque des Territoires a validé l'ensemble du projet Seine Nourricière le 12 septembre dernier pour un montant total de 9 990 275 €.

Pour mémoire, le projet comprend 8 actions contenant chacune plusieurs projets :

- Gouvernance
- Amplification (communication, recherche, évaluation etc...)
- Création d'un Paiement pour Services Environnementaux
- Logistique
- Commercialisation
- Restauration collective
- Accessibilité alimentaire

Pour le Nord de l'Yonne spécifiquement, Seine Nourricière financera :

- L'agrandissement de la plateforme logistique de l'entreprise « Terres du Pays d'Othe » (TPO) : **263 500 euros**
- Le développement des capacités de production de TPO : **274 519 euros**
- Un appel à projets pour le développement des capacités de production à destination des conserveries en 2027
- L'accompagnement des gestionnaires de la restauration collective (Action Restauration collective) par la réalisation d'études préalables à la création de cantines centrales, d'audits pour le respect des cahiers des charges des marchés publics et enfin l'achat d'équipements de cuisine : **80 000 euros**.

Enfin le projet Seine Nourricière comprend différentes actions globales sur l'ensemble du bassin hydrographique Seine Normandie dont pourront bénéficier les producteurs du Nord de l'Yonne comme la création d'une Union commerciale des filières durables du Bassin Seine-Normandie via la création d'un GIE.

VU l'exposé du Président

VU l'accord de consortium présenté en annexe

Le comité syndical, à l'unanimité :

- APPROUVE l'accord de consortium Seine Nourricière pour la phase de réalisation.
- AUTORISE le Président ou son représentant dûment habilité à signer tout document nécessaire au dépôt et à l'instruction du dossier.

Le secrétaire de Séance



Jean-Pierre BARRET

Le Président



Nicolas SORET

Envoyé en préfecture le 18/12/2025

Reçu en préfecture le 18/12/2025

Publié le



ID : 089-200049286-20251208-ADM_2025_5-DE